

Image not found or type unknown



Question sur l'arrivée d'un enfant étranger en France

Par **pegg**, le **20/01/2014** à **12:45**

Mon mari est d'origine camerounaise, il a eu la nationalité française il y a un an. Il a eu un enfant au Cameroun dont la maman est décédée récemment. Quelles sont les démarches administratives à suivre pour faire venir l'enfant en France. Puis je à mon tour adopter cet enfant une fois venu en France?